

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 21 juillet 2022

N° 197/07/2022 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET ANNEXE ZAC MULTI SITES  
QUARTIER EST

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 21 juillet à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 juillet 2022.*

**Présents Titulaires** : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Colette ESNAULT, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Robert INFANTI, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir** : 7

Mesdames, Messieurs, Philippe BECADE à Marie-Claude BERLY, Nadine BON à Brigitte BAREGES, Hervé CAMINEL à Alain BODERIOU, Michel CORNILLE à Bernard BOUTON, Sandrine DIAZ à Bernard PAILLARES, Paul GRAND à Christian MOULIS, Laurence PAGES à Annie GUILLOT.

**Absents Excusés** : 5

Mesdames, Messieurs, Laurent FARRUGIA, Lucie FOURNEL, Stéphane GONZALEZ, Sandrine LAGARDE, Rodolphe PORTOLES.

**Madame Marie-Claude BERLY donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n° 83 du 24 mars 2022, portant adoption du Budget Primitif Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2022,

Vu la délibération en date du 21 juin 2022 portant approbation du Compte Administratif 2021.

Le Budget Supplémentaire (B.S.) est un document d'ajustement budgétaire et comporte une particularité par rapport aux décisions modificatives (D.M.). Il doit en effet retracer comptablement les affectations des résultats de l'exercice 2021, en section d'investissement et de fonctionnement et la reprise des restes à réaliser d'investissement de l'année N-1.

Le Budget Supplémentaire de l'année N est présenté et voté après la constatation et le vote des résultats à travers l'adoption du Compte Administratif de l'année N-1.

Document d'affectation des résultats, document d'ajustement budgétaire, de chapitre à chapitre (chapitre 23 à chapitre 21 par exemple), document de reprise des restes à réaliser, le Budget Supplémentaire peut aussi retracer l'inscription de dépenses et recettes nouvelles financées prioritairement par les résultats de l'exercice 2021, si ceux-ci le permettent.

Cette définition du B.S. s'applique pour le Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Le Budget Supplémentaire 2022 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

**En section de fonctionnement :**

Il est inscrit en recettes, la reprise de l'excédent de fonctionnement 2021 constaté à la clôture de l'exercice 2021 d'un montant de 110 022.28 €, reversé en lien avec la comptabilité de stock intégralement en dépense exceptionnelle à destination du Budget Principal GMCA afin de financer le solde d'exécution d'investissement 2021 du Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est.

**En section d'investissement :**

On enregistre en dépense la reprise du solde d'exécution d'investissement 2021 (hors restes à réaliser) constaté à la clôture de l'exercice 2021 d'un montant de 229 335.32 € (compte 001).

Cette dépense est financée par les deux recettes suivantes :

- Un complément d'avance remboursable du Budget Principal financé comme évoqué ci-dessus par le reversement de l'excédent de fonctionnement du Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est à hauteur de 110 022.28 €
- La reprise du total des restes à réaliser 2021 en recettes d'investissement à reporter en 2022 d'un montant de 119 313.04 €

Au final, le Budget Supplémentaire 2022 Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est présenté s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEXE ZAC MULTI SITES QUARTIER EST 2022

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES	
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition
<b>FONCTIONNEMENT</b>	REEL	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	110 022,28		
		<i>Total Dépenses Réelles Fonctionnement</i>	<b>110 022,28</b>	<i>Total Recettes Réelles Fonctionnement</i>	0,00
	ORDRE	<i>Total Dépenses Ordre Fonctionnement</i>	0,00	<i>Total Recettes Ordre Fonctionnement</i>	0,00
	REPORTS	<i>Résultat de Fonctionnement Reporté</i>	0,00	<i>Résultat de Fonctionnement Reporté</i>	110 022,28
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>110 022,28</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 022,28</b>

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES	
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition
<b>INVESTISSEMENT</b>	REEL			16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	110 022,28
		<i>Total Dépenses Réelles Investissement</i>	0,00	<i>Total Recettes Réelles Investissement</i>	<b>110 022,28</b>
	ORDRE	<i>Total Dépenses Ordre Investissement</i>	0,00	<i>Total Recettes Ordre Investissement</i>	0,00
	REPORTS	<i>Restes à réaliser de l'exercice précédent</i>	0,00	<i>Restes à réaliser de l'exercice précédent</i>	119 313,04
		<i>Résultat d'Investissement Reporté</i>	229 335,32	<i>Résultat d'Investissement Reporté</i>	0,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>229 335,32</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>229 335,32</b>	

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>339 357,60</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>339 357,60</b>
-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

Le Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2022 (équilibré en dépenses et recettes) s'établit donc ainsi :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL
<b>Investissement</b>	924 400,00	229 335,32	<b>1 153 735,32</b>
<b>Fonctionnement</b>	1 095 785,00	110 022,28	<b>1 205 807,28</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 020 185,00</b>	<b>339 357,60</b>	<b>2 359 542,60</b>

Considérant que le Budget Supplémentaire Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2022, dans sa version réglementaire et détaillée, a été joint à la présente, et adressé à tous les conseillers communautaires avec la convocation à la séance,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 12 juillet 2022,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter le Budget Supplémentaire 2022 – Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est, tel que présenté.



Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE PAR 42 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 21 juillet 2022

La Présidente,  
Brigitte BAREGES



Le Secrétaire de séance,  
Khalid LAABID



La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**25 JUL. 2022**

De sa publication le :

**25 JUL. 2022**